\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le 21 octobre 2020

**URGENT - Grave manque de services psychologiques dans le secteur public**

**Madame la Députée \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**ou**

**Monsieur le Député** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alors que la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales vient de prendre fin et que plusieurs de vos collègues de l’Assemblée nationale ont discuté de cet enjeu depuis le début de la pandémie de la COVID-19, nous croyons qu’il est de la première importance de faire appel à vous. Les médias ont rapporté depuis quelques semaines les impacts majeurs de la pandémie sur la santé mentale de la population, avec une importante augmentation de la détresse psychologique. Les chiffres sont alarmants. Jusqu’à 25% de dépression et de troubles anxieux chez la population. La contribution des psychologues est plus que jamais nécessaire pour traiter les impacts de cette pandémie.

Ce contexte s’ajoute à un cri d’alarme que nous lançons déjà depuis plusieurs années : **il y a pénurie majeure de psychologues dans le secteur public** (santé et éducation). En 2009, le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) enregistrait une perte de 128 psychologues et depuis, une perte moyenne de trente et un psychologues par année, pour arriver à un manque total de 450 psychologues en 2019. Selon les estimations du MSSS (2018), il faudra recruter presque 900 psychologues d’ici 2023 pour combler les besoins du réseau, compenser les départs à la retraite et l’exode des psychologues qui choisissent d’exercer au privé. Au surplus, nous faisons face à un problème d’attraction majeur dans le réseau public, puisque 75% des finissants qui obtiennent un doctorat en psychologie choisissent de travailler dans le secteur privé. Le problème de l’attractivité du secteur public va continuer de s’aggraver : d’ici trois ans, le gouvernement du Québec estime qu'il manquera près du tiers des psychologues dans le réseau public. Cela aura malheureusement comme effet d’allonger les listes d’attente et d’amplifier la détresse humaine.

**Une profession méconnue**

Nous réalisons en ce moment à quel point **l’expertise particulière propre** à **notre profession est si méconnue** qu’aucun effort sérieux n’a été fait au cours de la dernière décennie pour enrayer la perte constante d’effectifs. Notre rôle paraît plutôt abstrait, intangible, difficile à démontrer en termes profanes, sans risquer de tomber dans la banalisation. Pourtant, les clientèles que nous desservons connaissent la différence et sont à même d’en constater l’impact positif sur leur vie. Les médecins qui tentent de nous référer des clients connaissent également l’efficacité de nos interventions, mais se butent systématiquement au manque d’effectifs.

La pandémie commande des priorités financières tout à fait légitimes pour le gouvernement, nous le comprenons. Mais présenter les services psychologiques comme une dépense luxueuse démontre toutefois une méconnaissance à la fois de la profession et à la fois de sa rentabilité. **Les psychologues ne sont pas des professionnels interchangeables par des professionnels moins coûteux**. Leur expertise complexe acquise au niveau doctoral n’est pas un caprice. En plus de l’expertise clinique, ils possèdent **l’acte réservé de l’évaluation des troubles mentaux,** leur permettant de bien cibler le traitement à apporter. D’ailleurs, quand le diagnostic leur sera octroyé, ils constitueront une solution majeure à l’engorgement de l’appareil médical. Combien de personnes n’ont toujours pas de médecins de famille au Québec? **L’impact financier des services psychologiques, en termes de psychothérapie, se chiffre à une économie de 10% des coûts de santé pour la clientèle santé mentale** et à une réduction de 42% des jours de congé de maladie **(INESSS 2018)[[1]](#footnote-1).** Même que selon certaines études, chaque dollar investi en services de psychothérapie en rapporte le double et parfois davantage.

**Atteinte aux besoins de la population**

Pour l’instant, la population est grandement pénalisée. Il faut souvent plus d’un an d’attente afin de consulter un psychologue. Ces délais entraînent trop souvent des conséquences graves et parfois irréversibles; tentatives de suicide, violence envers les enfants, anxiété qui empêche d’apprendre ou de travailler, congés de maladie, développement d’une dépendance, etc. Et lorsque la personne réussit à rencontrer un psychologue, elle doit souvent faire le constat que des contraintes administratives entraînent un raccourci des suivis, ce qui ne lui permet pas d’obtenir tout le traitement requis pour sa condition. Nous assistons alors au phénomène de la porte tournante, ces personnes revenant quelques mois plus tard, en souffrance à cause d’un suivi incomplet.

Les psychologues du réseau public ont un rôle essentiel à jouer auprès des clientèles les plus complexes et les plus vulnérables; il ne fait aucun doute que leur départ du réseau public entraînerait un très grand préjudice à la population, et ce, sans compter une perte majeure au plan économique.

**Nous vous lançons un S.O.S. crucial**

Si vous considérez important d’offrir à la population le bon service, avec le bon professionnel en réponse au besoin réel des personnes, nous vous prions d’intervenir urgemment pour corriger la situation dans le réseau public. **Il faut trouver le moyen de remplacer les 450 psychologues manquants**. C’est une question d’humanité pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, problèmes qui ne sauraient être banalisés. Des problèmes qui ne sauraient se traiter par la seule formule d’autosoins privilégiée par le Programme québécois pour les troubles mentaux (PQPTM), même si cette solution semble attrayante au plan comptable. C’est un leurre. S’il est vrai que ce ne sont pas tous les problèmes liés à la santé mentale qui nécessitent une intervention par un psychologue, nous craignons une dérive du PQPTM qui tende à banaliser les besoins des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

La prétention largement démontrée de notre profession est de contribuer de façon significative et distinctive à l’article 1 de la Loi sur la santé et services sociaux, à savoir : le maintien et l’amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d’agir dans leur milieu et d’accomplir les rôles qu’elles entendent assumer d’une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie.

Nous comptons sur votre sens humain et votre appui pour corriger cette grave lacune dans la réponse aux besoins de la population, particulièrement en cette période de pandémie. S’il ne faut pas hésiter à demander de l’aide, plus spécifiquement en termes de besoins de consultation en psychologie, encore faut-il que les ressources soient disponibles! C’est la seule façon pour que les personnes qui ont besoin de soins puissent les recevoir rapidement sans avoir à attendre des mois, voire plus d’une année sur une liste d’attente.

Nous sommes d’avis que le gouvernement du Québec doit envoyer un message clair aux psychologues. Ce message devrait démontrer un respect de leur formation doctorale et de leurs responsabilités, bref une reconnaissance de leur rôle crucial auprès de la population.

Je vous prie d’agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l’assurance de ma haute considération.

**Nom \_\_**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Articles récents** :

# [L’épidémie silencieuse](https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/2020-10-05/sante-mentale/l-epidemie-silencieuse.php). La Presse, 5 octobre 2020

# [À quand un réel accès aux psychologues?](https://journalmetro.com/opinions/tribune-libre/2530580/a-quand-un-reel-acces-aux-psychologues/) Journal Métro, 2 octobre 2020

# [La santé mentale au temps du coronavirus](https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-10-01/la-sante-mentale-au-temps-du-coronavirus.php). La Presse, 1er octobre 2020

# [La santé mentale des Québécois engloutie par la pandémie](https://www.ledevoir.com/societe/sante/586905/engloutis-par-la-pandemie). Le Devoir, 30 septembre 2020

1. Institut national d’excellence en santé et services sociaux. (30 janvier 2018). Accès équitable aux services de psychothérapie au Québec. [↑](#footnote-ref-1)